



- LEGENDE VOIRIES / ESPACES VERTS**
- Pelouse
 - Bassin de confinement
 - Trottoir (béton désactivé)
 - Voie pompiers (béton désactivé)
 - Voie légère (asphalte)
 - Voie lourde (asphalte)
 - Aire de béquillage (béton balayé)

Propriété intellectuelle.
L'articles 1111 du Code de Propriété Intellectuelle vise pour préciser que l'architecte a... tout au long de son œuvre, de son fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle exclusif et opposable à tous et qui comporte « des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article 1651 du Code de Commerce dispose que « le nom de l'architecte outre du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont opposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisi de lui confier.
Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de travaux communs, etc.) ne sont pas et ne peuvent être considérés comme étant la responsabilité de l'architecte par l'utilisateur ou l'on s'inscrit pour quelque raison que ce soit.

Dossier de dépôt d'offre de marché de travaux.
Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre de dossier d'offre ou marché de travaux ne sont pas et ne sont formés qu'à titre indicatif. Ils ne sont destinés qu'à servir de base de négociation et d'approbation du bureau de contrôle. La charge de l'entreprise dans le cadre de son marché est d'apporter à l'architecte en charge de l'ouvrage de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites qu'il lui sont soumis, ou modifications qui s'avèrent nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes en vigueur.

GAMMALOG - Verneuil-en-Halatte
Parc Alata II
Entrepôt Logistique et Bureaux
Avenue du Parc Alata 40550 Verneuil-en-Halatte

<p>DEMANDEUR : GAMMALOG 64, avenue du Maréchal Joffre 60500 Chantilly</p>	<p>ARCHITECTE : A 26 GL A26-GL 145 rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80</p>
<p>INVESTISSEUR : CLAN INVEST 64, avenue du Maréchal Joffre 60500 - Chantilly</p>	<p>PROJECT MANAGER : IED 54, rue Croixes d'Arden - 75009 Paris Tel: +33 (0) 1 74 30 38 42</p>
<p>EXPLOITANT : STOKOMAN 64, avenue du Maréchal Joffre 60500 Chantilly</p>	<p>BETONNAGE : KALIES 416 avenue de la Division Lecteur 92290 CHARENTAY MALABRY T: 01 85 51 31 23</p>

COMPLETUDE - SUBSTITUTION PIECES PC
PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS

ECHELLE : 1 : 600 **DATE :** 22/12/2020 **FORMAT :** A0 **PC2 ESV**
1644_A26GL_ARC_PC_SIT_PLN_TN_A